

## **OCDH ET RPDH EDIFIENT SUR LA CONTRIBUTION DETERMINEE AU NIVEAU NATIONAL (CDN)**



**Le Ministère de l'économie forestière a servi de cadre, le mardi 20 juillet 2021 à la conférence de presse relative à la présentation du rapport d'évaluation des Contributions Déterminées au Niveau National (CDN) en abrégé. Cette conférence de presse a été organisée par l'Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OCDH) en partenariat avec la Rencontre pour la Paix et les Droits de l'Homme (RPDH) et sous la facilitation du Forum pour la Gouvernance et les Droits de l'Homme (FGDH).**

**Durant ce face à face avec les chevaliers de la plume et du micro, l'auditoire a suivi deux communications, la première a été présentée par Christian Mounzéo président de la Rencontre pour la Paix et les Droits de l'Homme (RPDH) et la seconde par Nina Cynthia Kiyindou Yombo chargée du programme ressources naturelles et droits des communautés forestières au sein de l'OCDH.**

La première communication a porté sur la présentation du rapport sur l'évaluation des CDN dans six (6) pays d'Afrique, dont le Congo ? intitulé « **Quelle contribution des CDN à la gouvernance forestière, à la résilience des communautés locales** », rapport produit par Fern et ses partenaires de mise en œuvre. Cette présentation a été faite par le président de la RPDH, Christian Monuzeo. Il s'est focalisé sur la partie concernant la Contribution Déterminé Nationale soumise par la République du Congo, lors de la COP 21 en 2015. Selon l'orateur la société civile n'avait pas été fortement impliquée dans son élaboration, comme en témoigne la non prise en compte des questions de participation et du genre. Il a également souligné la non prise en compte des questions clé, telle que la lutte contre la corruption à travers la transparence, l'intégrité et l'équité, la faiblesse des mesures d'atténuation et d'adaptation assortie de la faiblesse dans la finance climatique. Et, face à toutes ces faiblesses, Christian Mounzéo a martelé que la société civile avait du mal à faire le suivi de cette ancienne CDN. Il a chuté par les recommandations qui ont été formulées dans le cadre de ce rapport parmi lesquelles on note l'intégration de la gouvernance forestière dans les mesures d'adaptation ; le renforcement de la participation de la société civile et des autres parties prenantes et la transparence ; concevoir un mécanisme de suivi et de vérification solide et participatif ; prendre en compte la question du genre dans les politiques climatiques.

Puis, le tour est revenu à Nina Cynthia Kiyindou Yombo, chargée du programme ressources naturelles et droits des communautés forestières au sein de l'OCDH qui a exposé sur **la prise en compte des contributions de la société civile à la révision de la CDN.**

De prime abord l'oratrice a souligné que pour avoir la Note de contribution de la société civile à la révision de la CDN, deux groupes de travail de la société civile ont travaillé en 2020 sur les CDN de 2015 notamment le Groupe des Experts sur les CDN mis en place par l'OCDH et RPDH ainsi que le Groupe de Travail Juridique de la Plateforme pour la Gestion Durable des Forêts (PGDF) qui à travers une analyse FFOM a relevé les faiblesses de la CDN 2015. Elle a indiqué que certains secteurs importants avaient été faiblement ou pas pris en compte tels que la forêt, les hydrocarbures, le transport ... Elle a précisé que suivant ces faiblesses relevées, les organisations de la société civile cinq piliers à travers cette note de contribution, ont formulé des recommandations sur la base des piliers du Paquet de Katowice notamment la gouvernance, l'atténuation ; l'adaptation ; le Monitoring Reporting et Vérification ; le financement climatique.

Nina Cynthia Kiyindou Yombo a indiqué que le travail de la société civile avait été transmis aux ministères clés et aux experts chargés de la révision de la CDN, ces derniers ont travaillé et produit un draft de CDN révisée qui prend en compte quelques contributions de la société civile tels que les droits de l'homme ; les secteurs clés comme les hydrocarbures par la réduction du torchage ; le développement des transports durables ; la question de la gouvernance forestière ; la restauration des zones dégradées ; le renforcement de la résilience des communautés locales et les populations autochtones aux changements climatiques, bref. L'exposante a terminé sa communication par cette exhortation : « ***l'heure est grave à cause des changements climatiques, tous les acteurs sans exception sont appelés à mettre la main dans la patte pour lutter contre le réchauffement climatique.*** »

Puis s'en est suivi, l'échange avec les chevaliers de la plume et du micro dont les préoccupations ont tourné entre autres au tour de la transparence sur la CDN ; l'absence du Plan National d'Affectation des terres, la question de la résilience des communautés, la faible de financement pour mettre en œuvre les mesures contenues dans la CDN.

Face à ces questions les deux exposants ont répondu aux questions des journalistes en leur édifiant sur leurs préoccupations du reste judicieuses.

A l'issue de cette conférence de presse les membres du groupe des experts pour la synergie des organisations et plateforme de la société civile ont tenu une réunion pour affiner leur stratégie de travail.

**Ghislain Germain AYINA**